Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale du Gard

Annexe 4

à la convention d'adhésion au service Médecine préventive

À retourner au service au plus tard le 31 janvier de l'année en cours

Tableau déclaratif – assiette de la cotisation annuelle …….. (Année en cours)

Collectivité : ……

Personne à joindre chargée de la facturation :

NOM Prénom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	Merci de privilégier une adresse mail générique (finances, comptabilité…) à une adresse personnelle.

Doivent être indiquées sur ce tableau les sommes figurant sur **l'état récapitulatif des charges URSSAF déclarées au titre de l'exercice N-1. (à joindre impérativement au présent document)**

Catégorie de personnel	Effectif de la collectivité	Montant brut des salaires en euros
Agents affiliés à la CNRACL Code de cotisation 882D sans AT base déplafonnée	……	……
Agents affiliés à l'IRCANTEC Code de cotisation 100D RG Cas général base déplafonnée	……	……
TOTAL	……	……
Montant (arrondi) de la cotisation due* *(total des salaires déclarés en Euros x 0.40%, se référer à l'annexe 3)*		…… €
Numéro engagement comptable		……

Remarque : les agents intercommunaux cotisent au prorata du nombre d'heures effectuées dans chaque commune.
ATTENTION : vous recevrez un appel à cotisation ultérieurement. N'effectuez aucun virement maintenant.

*** Dispositions de l'article 28 de la loi de finances rectificative pour 1984 :**

Fraction d'euro ≤ à 0,49 : l'arrondi est effectué à l'euro inférieur :
ex : 341,38 € arrondi à 341 €

Fraction d'euro ≥ à 0,50 : l'arrondi est effectué à l'euro supérieur :
ex : 458,78 € arrondi à 459 €,

Fait à ……, le ……

Le Maire ou Le Président(e),

(signature et cachet)

CET ÉTAT DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE RETOURNÉ AU PLUS TARD LE 31 JANVIER DE L'ANNÉE EN COURS par mail : facturation.medecine@cdg30.fr